

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU CENTRE

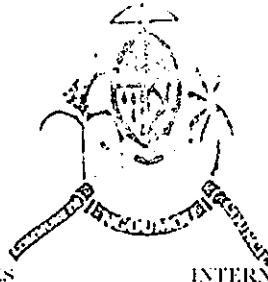
DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO

COMMUNE DE NGOUMOU

SECRETARIAT GENERAL

STRUCTURE INTERNE DE GESTION ADMINISTRATIVE DES
MARCHES PUBLICS

B.P. 24 Ngoumou



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

CENTER REGION

MEFOU ET AKONO DIVISION

NGOUMOU'S COUNCIL

GENERAL SECRETARY

INTERNAL STRUCTURE FOR THE ADMINISTRATIVE
MANAGEMENT OF PUBLIC PROCUREMENT

URL : <http://www.communedengoumou.org>

Mailto : communedengoumou@yahoo.fr

DECISION N° 00000032 /D/J1202/CNG/SG/ST/SIGAMP/2023 du
21 MAI 2024 portant attribution de l'Appel d'Offres N°008/AONO/C-
NGOUMOU/CIPM-PCCM/2023 DU 26/09/2023 EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DE LA POURSUITE ET
L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CITE
MUNICIPALE A NGOUMOU DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU,
ARRONDISSEMENT DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA
MEFOU ET AKONO.

MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU
FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2023

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU
-autorité Contractante-

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N°2012/07 085 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;
- Vu la Décision N°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 février 2018 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;
- Vu la Décision N° 00000032 /D/J1202/CNG/SG/ST/SIGAMP/2023 du 21 MAI 2024 rapportant la décision N° N°001/D/J1201/CNG/SG/ST/SIGAMP/2023 du 03/01/2024 portant attribution du marché N°..... passe après appel d'offres N°0008/AONO/C/CNGOUMOU/PCCM/2023 du 23 septembre 2023 pour l'achèvement des travaux de construction de 28 logements de type t3 et t4 dans la commune de Ngoumou, département de la Mefou et Akono, région du centre.
- Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N°000122/A/MINATD/DCTD du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issue du scrutin du 09 février 2020 dans la Commune de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono ;
- Vu la lettre N°10111/L/FEICOM/DG/DPPP/SDATA/SMPP du 20/01/2023 ;
- Vu le rapport d'évaluation des offres administratives, financières de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics



Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er}

L'ETS BATICAM est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres N°008/AONO/CNG/SG /SIGAMP/2023 DU 26/09/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DE LA POURSUITE ET L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CITE MUNICIPALE A NGOUMOU DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, ARRONDISSEMENT DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO.

Aux conditions ci-après : 337.850.475
Montant du Marché : ----- Francs CFA TTC
Délai d'exécution : Huit (08) Mois.

Article 2 : la présente décision sera communiquée partout où besoin sera.

Ampliations :

- Préfet/MAK
- CC/ARMP-CE
- FEICOM/ARCE
- DDMAP/MAK
- Pdt /CIPM (pour info)
- Intéressé
- Affichage

NGOUMOU, le 21 MAI 2024
Le Maire de la Commune de Ngoumou

Autorité Contractante



Amourma Atemanga
Amourma Atemanga